41.000 € de frais de taxi en 10 mois pour la présidente de l'INA (MàJ : pourquoi Agnès Saal n'a pas vraiment démissionné)

29/04/2015 à 18h07

29/04

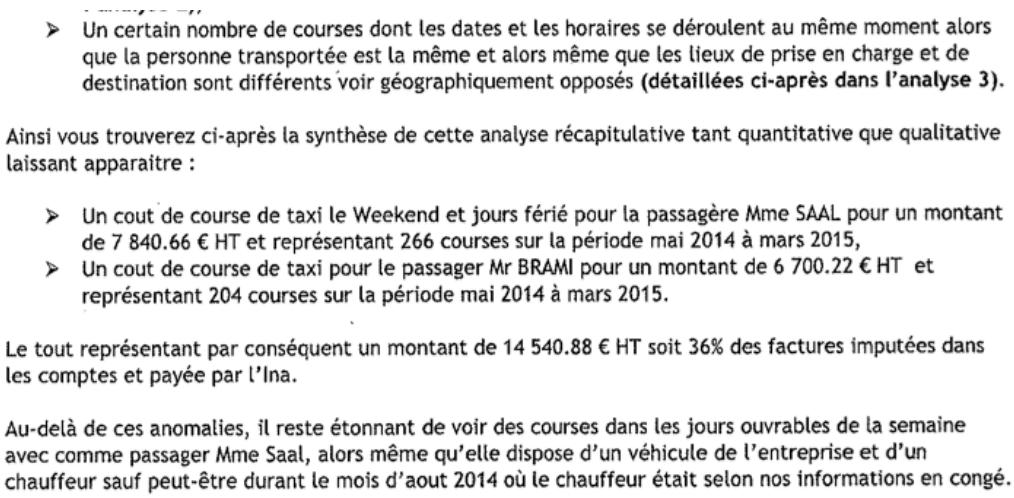
[…] Agnès Saal a quitté son poste, et son geste est présenté comme une démission. Il faut bien entendu expliquer au public qu'**Agnès Saal ne tardera pas à retrouver un poste de fonctionnaire où elle sera payée entre 6.000 et 10.000 euros nets chaque mois, pour une charge de travail très incertaine**.
On aimerait être plus précis sur les chiffres, mais **la haute fonction publique, qui est très exigeante sur la transparence des rémunérations dans le secteur privé, maintient un black-out complet sur les rémunérations publiques.**
Cette impunité est l'une des explications majeures du déficit public qui étouffe la croissance en France. Il n'existe aujourd'hui aucun mécanisme qui incite les hauts fonctionnaires à placer la dépense publique sous contrôle. Les nominations et les carrières se font selon des critères très politiques (ou amicaux) qui excluent totalement les aspects financiers. L'attitude d'Agnès Saal en est la meilleure preuve.
Dans la désincitation des hauts fonctionnaires à maîtriser les dépenses, la question de la sanction se pose. **Lorsqu'un haut fonctionnaire est pris en défaut, son seul risque est d'être mis dans un placard doré. Est-ce suffisant pour inciter une caste à réviser ses fondamentaux ?** […]
Source

Challenges a pu avoir accès au document qui a provoqué la chute d'Agnès Saal. Voici le rapport qui a fait chuter la présidente de l'INA, Agnès Saal.

En réalité, la situation d'Agnès Saal était devenue intenable tant le rapport la concernant est accablant.

Avant le conseil d'administration, «*plusieurs salariés souhaitent vous alerter d'un grave dysfonctionnement au sein de cette entreprise en vous communiquant des éléments pouvant relever d'abus de biens sociaux*», annonce le texte de la lettre qui ouvre un épais dossier de 68 pages. Suivent les intitulés et les numéros des onze factures de mai 2014 à mars 2015 et le total publié depuis de 40.915,31 euros.

Sur la période de dix mois, l'INA a réglé aux frais des contribuables 266 courses pour 7840,66 euros les week-ends et jours fériés au nom de Mme Saal – la présidente de l'INA disposant pourtant d'une voiture avec chauffeur -, et 204 courses pour 7600,22 euros pour son fils. Mais ces deux factures ne représentent que 36% du montant total…



- Un certain nombre de courses dont les dates et les horaires se déroulent au même moment alors que la personne transportée est la même et alors même que les lieux de prise en charge et de destination sont différents voir géographiquement opposés **(détaillées ci-après dans l'analyse 3)**.

Ainsi vous trouverez ci-après la synthèse de cette analyse récapitulative tant quantitative que qualitative laissant apparaitre :

- Un cout de course de taxi le Weekend et jours férié pour la passagère Mme SAAL pour un montant de 7 840.66 € HT et représentant 266 courses sur la période mai 2014 à mars 2015,
- Un cout de course de taxi pour le passager Mr BRAMI pour un montant de 6 700.22 € HT et représentant 204 courses sur la période mai 2014 à mars 2015.

Le tout représentant par conséquent un montant de 14 540.88 € HT soit 36% des factures imputées dans les comptes et payée par l'Ina.

Au-delà de ces anomalies, il reste étonnant de voir des courses dans les jours ouvrables de la semaine avec comme passager Mme Saal, alors même qu'elle dispose d'un véhicule de l'entreprise et d'un chauffeur sauf peut-être durant le mois d'aout 2014 où le chauffeur était selon nos informations en congé.

challenges

Addendum 28/04/2015

> *La présidente de l'INA, Agnès Saal, a présenté sa démission à la demande de Fleur Pellerin >> http://t.co/Ml3aaVZuZq pic.twitter.com/euVDKtsdLp*
> *— L'Obs (@LeNouvelObs) 28 Avril 2015*

Ina: Un élu PS porte plainte contre Agnès Saal
Amine El Khatmi, adjoint PS à la Maire d'Avignon, a annoncé lundi qu'il déposait plainte contre Agnès Saal "pour détournement de fonds publics". (…)
"Quelques semaines après les multiples affaires Gallet à Radio France, Madame Saal verse la goutte d'eau qui fait déborder le vase.", s'insurge Amine El Khami dans un communiqué. Selon lui, "Madame Saal serait surprise de savoir tout ce qu'une ville comme Avignon peut financer avec 40.000 euros".
Source

27/04/2015
Selon Lefigaro.fr, Agnès Saal, la PDG de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), a été visée par un courrier anonyme la veille du Conseil d'administration le 23 avril dernier dénonçant 40.915 euros de frais de taxi en dix mois, qu'elle s'est engagée à rembourser.
Originaire de Tunisie, elle a intégré l'École nationale d'administration (promotion Solidarité, en1983). Source
C'est un règlement de compte qui rappelle étrangement les révélations autour des dépenses de Mathieu Gallet, actuel président de Radio France – et ex-PDG de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Selon Lefigaro.fr, Agnès Saal, qui lui a succédé à la tête de l'INA en mai 2014, est visée par un courrier anonyme envoyé aux administrateurs de cette entité de l'audiovisuel public – la veille du conseil d'administration

du 23 avril – dénonçant ses dépenses exorbitantes de taxi. Ainsi, Agnès Saal aurait, au total, dépensé 40.915 euros de frais de taxi auprès de la compagnie G7 en dix mois de présidence, dont un peu plus de 7.000 euros de frais d'abonnement et quelques 32.000 euros de frais de déplacements. **Soit "une possibilité d'abus de biens sociaux", selon Le Figaro, qui précise que 6.700 euros sont directement imputables à son fils, à qui elle avait donné son code de réservation.** Invitée à s'expliquer devant le CA, la PDG de l'INA a fait savoir qu'elle avait déjà remboursé une partie des dépenses de taxis. […]



metronews